IIDD

CdP-6 #7

Bulletin des Négociations de la Terre

Un service d'information sur les négociations de développement et d'environnment

Vol. 12 No. 158

PUBLIE PAR L'INSTITUT INTERNATIONAL DU DEVELOPPEMENT DURABLE (IIDD)
EN COOPERATION AVEC L'AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE (AIF) /
L'INSTITUT DE L'ENERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE (IEPF)

Lundi 20 Novembre 2000

LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP-6 DE LA CCCC

SAMEDI 18 NOVEMBRE 2000

Les délégués se réunirent dans des groupes de contact et des consultations informelles durant la matinée et l'après-midi afin d'achever leurs travaux. L'Organe Subsidiaire de Mise en Application (SBI) se reunit dans la soiree pour examiner et adopter les conclusions préliminaires sur plusieurs sujets, notamment les communications nationales et le mécanisme financier, ainsi que son rapport de la session. Par la suite, le SBI et l'Organe Subsidiaire de Conseil Scientifique et Technologique (SBSTA), se réunirent conjointement pour adopter les conclusions préliminaires sur le renforcement de capacités, le respect des obligations, les activités de mise en application conjointe, les mécanismes du Protocole et les effets adverses. Le SBSTA adopta ensuite ses conclusions prliminaires sur les changements intervenant dans l'utilisation des sols et foresterie (LULUCF); les lignes directrices dans le cadre des Articles 5 du Protocole (questions méthodologiques), 7 (communication de l'information) et 8 (revue de l'information); développement et transfert des technologies; politiques et mesures; et coopération avec les organisations internationales concernées. Avec la conclusion de la réunion formelle du SBSTA à 23h15, les treizièmes sessions des organes subsidiaires de la CCCC-qui débutèrent à Lyon en septembre et se poursuivirent du 13 au 18 novembre à La Haye- touchèrent à leur fin.

GROUPES DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES

MECANISMES: Au cours de la réunion du matin de ce groupe de contact, le Président Chow déclara que le texte révisé, fondé sur les discussions "informelles-informelles " de la semaine, servirait de base aux négociations ministérielles à venir. Le G-77/CHINE rapporta qu'il venait tout juste d'achever ses délibérations sur les discussions portant sur le texte du CDM et requit que les résultats de ses délibérations soient reflétées dans le texte révisé. A la suite des consultations avec les Présidents du SBSTA et du SBI, le groupe de contact fut ajourné pour permettre des consultations au sein du groupe des Amis du Président.

Lorsque le groupe de contact se réunit de nouveau en milieu d'après-midi, le Président Chow rapporta que des progrès avaient été accomplis, en particulier dans les sections se rapportant aux décisions dans le texte. Il déclara que les détails de la discussion seraient donnés plus tard dans la journée, dans la session conjointe SBI/SBSTA. L'ARABIE SAOUDITE exprima sa préoccupation que certains de ses commentaires relatifs à une mise en conformité et la participation ne soient pas reflétés de manière adéquate dans le texte révisé. Plusieurs délégations remercièrent le Président Chow pour son leadership dans la gestion de ce processus de trois ans, et le groupe de contact se conclut.

QUESTIONS FINANCIERES: Le groupe sur les questions financières, mandaté par le Président de la CdP-6, Pronk, se réunit brièvement dans la matinée pour discuter du texte des Coprésidents qui rassemble les éléments des projets de décisions concernant l'établissement de nouveaux fonds en discussion dans les groupes de contact sur le renforcement des capacités, les effets adverses et le transfert des technologies. Le Coprésident, Ashe, déclara qu'étant donné le peu de temps qu'il restait pour les discussions, il était peu probable que l'on parvînt à grand-chose. Les PHILIPPINES, au nom du G77/CHINE, rejetèrent cette procédure de considérer les questions financières hors des groupes de contact chargés de cette question, arguant qu'elle n'était ni transparente ni démocratique. La déléguée ajouta que les tactiques de retardement utilisées par les Etats-Unis et d'autres pays développés visant à entraver la progression étaient devenues évidentes. L'UE mit l'accent sur ses efforts continus afin d'encourager la progression et sur sa bonne volonté et son ouverture à discuter d'autres questions s'y rapportant, hors de cette réunion. Les USA, avec le CANADA, exprimèrent également leur déception quant au niveau de degré de progression et affirmèrent leur soutien à la poursuite des efforts dans le sens de la résolution des préoccupations du G77/Chine sur cette situation. Les PAYS-BAS mirent l'accent sur la transparence et la démocratie dans le maintien du caractère intergouvernemental du processus, et sur l'importance du partenariat pour avancer. Le Coprésident Ashe déclara qu'il référerait ces déclarations au Président Pronk, et clôtura la réunion.

ARTICLES 5, 7 & 8 DU PROTOCOLE: Les délégués se réunirent dans la matinée pour la dernière réunion de ce groupe de contact et écoutèrent un résumé donné par la Coprésidente Plume sur la façon dont le texte avait progressé au sein du groupe des Amis du Président. Elle déclara que le groupe s'est réuni tout au long de la nuit précédente et que le papier officieux révisé, en

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Angela Churie <angela@iisd.org>, Jon Hanks <jon.hanks@iiiee.lu.se>, Lisa Schipper <lisa@iisd.org>, Malena Sell <malena@iisd.org>, Chris Spence <chris@iisd.org> et Juliette Voinov <cedrickohler@email.msn.com>. Edition numérique: Franz Dejon <franz@iisd.org> et Andrei Henry <andrei@iisd.org>. Photographies: Leila Mead <leila@interport.net>. Editice en Chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Version Française: Mongi Gadhoum mongi.gadhoum@enb.intl.tn. Directeur des Services d'Information: Langston James Goree VI <kimo@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du Bulletin sont: Le Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères, le Gouvernement du Canada (à travers l'ACDI et le DFAIT), les Etats-Unis (à travers l'USAID), l'Agence Suisse de l'Environnement, des Forêts et du Paysage (SAEFL), Le Département du Royaume-Uni chargé du Développement International (DFID), la Commission Européenne (DG-ENV) et la Fondation Rockefeller. Un soutien général a été accordé au Bulletin, au titre de l'exercice 2000, par: les Ministères Allemands de l'Environnement (BMU) et de la Coopération pour le Développement (BMZ), le Ministère Danois des Affaires Etrangères, les Ministères Autrichiens de l'Environnement et des Affaires Etrangères, les Ministères Norvégiens de l'Environnement et des Affaires Etrangères, les Ministères Finlandais des Affaires Etrangères et de l'Environnement, le Gouvernement Australien et BP Amoco. Ce numéro a été préparé en coopération avec le Secrétariat de la CCCC. La version Française est financée par l'IEPF/AIF avec l'appui du Ministère Français des Affaires Etrangères. A La CdP-6, le Bulletin est joignable par tél au +31 70 322 4729 et physiquement au Statenhall 8 & 9. L'IIDD peut être contacté par courriel à <info@iisd.ca> et par voie postale au 161, Portage Avenue East, 6th Floor, Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4, Canada. Les opinions exprimées dans le Bulletin appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du Bulletin peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales et ce, moyennant une citation appropriée après la permission du Directeur des Services de Reportage. Les versions électroniques du Bulletin sont diffusées par courriel et sont disponibles à travers le serveur WWW Linkages à: http://www.iisd.ca.

grande partie dépourvu de crochets, fut achevé samedi à 5h30. Elle déclara que beaucoup des crochets restants subsistent pour des raisons éditoriales; d'autres se rapportent aux questions dont le contenu technique des lignes directrices ne pouvait être développé sans avoir reçu d'informations de la part d'autres groupes de contact; enfin, des crochets concernent des questions d'une nature politique couvrant tout le processus de négociation, et qui pourraient être résolues la semaine prochaine. Les délégués firent ensuite des changements éditoriaux, ainsi que plusieurs projets de propositions à inclure dans le texte devant être examiné par le SBSTA, plus tard dans la journée. La Coprésidente Plume conclut la réunion en déclarant qu'un travail supplémentaire sur les lignes directrices serait entrepris d'une manière ou d'une autre, au cours de la semaine suivante.

DEVELOPPEMENT ET TRANSFERT DES TECHNOLOGIES: Dans ce groupe de contact, la Coprésidente Cooper nota que des consultations informelles s'étaient poursuivies durant la nuit de vendredi, et qu'un texte approuvé avait été ajouté au projet de décision et le projet de cadre annexé. Elle invita les délégués à examiner de près le texte afin de confirmer sa précision. Les délégués entamèrent la discussion du projet de cadre. En raison du temps limité, le Coprésident Afolabi proposa de mettre entre crochets les sections dans le cadre se rapportant au enforcement des capacités et aux mécanismes de transfert des technologies. Concernant la proposition des Coprésidents quant à un projet de décision, les délégués se mirent d'accord pour supprimer un paragraphe dans le préambule de la décision qui rappelle l'Article 4.5 de la CCCC (développement et transfert des technologies) et ôtèrent les crochets d'un paragraphe rappelant le chapitre 34 du Plan d'action 21 et les dispositions relatives au Programme de Mise en Application Supplémentaire du Plan d'action 21.En raison de contraintes de temps, le groupe se mit d'accord pour soumettre le texte avec les crochets restants à l'examen du SBSTA.

LULUCF: Le groupe de contact des LULUCF se réunit en début d'après-midi pour faire note progrès accomplis. Les Coprésidents Gwage et Thorgeirsson expliquèrent que le groupe des Amis du Président s'était réuni pendant onze heures dans la nuit du vendredi mais n'était pas parvenu à un consensus sur un nombre suffisant de questions pour justifier l'élaboration d'un nouveau texte. Le Coprésident Thorgeirsson distribua les conclusions prliminaires du SBSTA qui transmettent le travail de la première semaine à la seconde. Il déclara que les textes qu'il a introduits vendredi 17 novembre y avaient été annexés et que les Principes du préambule non édités avaient été réinsérés. Beaucoup de délégués soulignèrent le besoin de progrès supplémentaires.

EFFETS ADVERSES: Le groupe de contact présidé par le Coprésident Kjellén introduisit le nouveau texte des Co-Présidents concernant le(s) projet(s) de décision(s) sur la mise en application de l'Article 4.8 et 4.9 et les questions relatives à l'Article 3.14 du Protocole, ainsi que le texte des paragraphes opérationnels sur la mise en application de l'Article 4.9 et un document incluant les ateliers proposés relatifs à l'Article 4.8 et 4.9, l'Article 3.14 et les PMA. Les délégués débattirent sur le point de savoir si l'information à la base des actions devraient découler et des communications nationales et autre information relative, en même temps, ou seulement de l'une de ces deux sources. Ils mirent entre crochets ces deux alternatives. Le Coprésident Kjellén nota que l'accord sur le placement des paragraphes opérationnels sur la mise en application de l'Article 4.9 en remplacement d'une section dans le(s) projet(s) de décision(s) serait annoncé par le G-77/Chine. Le G-77/CHINE déclara qu'il soumettrait une nouvelle présentation du texte lundi. Les délégués se mirent ensuite d'accord pour soumettre le(s)projet(s) de décision(s) à l'examen du SBI/ SBSTA.

POLITIQUES ET MESURES (P&M): Au cours d'une brève réunion du groupe de contact sur les P&M les délégués se mirent d'accord pour ne pas réouvrir des négociations sur le texte. Le G-77/CHINE soutenu par les ETATS-UNIS, l'UE et l'ARABIE SAOUDITE, exprima sa préférence pour le titre d'origine du projet de décision : ''Bonnes pratiques' dans les P&M parmi les Parties visées à l'Annexe I de la Convention''. Les délégués exprimèrent leurs remerciements aux Coprésidents, et la réunion fut clôturée.

SBI

COMMUNICATIONS NATIONALES : Parties visées à l'Annexe I: Le Président du SBI Ashe ouvrit la réunion à 18 heures. Les conclusions préliminaires sur les communications nationales des Parties visées à l'Annexe I sur les données de l'inventaire des gaz à effet de serre de 1990 à 1998 (FCCC/SBI/2000/CRP.14), furent adoptées.

Parties non visées à l'Annexe 1 : Le Président Ashe introduisit les conclusions préliminaires sur la mise à disposition du soutien financier et technique (FCCC/SBI/2000/CRP.12), et les conclusions préliminaires sur le rapport de la deuxième réunion du Groupe d'Experts Consultatif (FCCC/SBI/2000/CRP.13). Il introduisit également les conclusions préliminaires sur la deuxième compilation des communications nationales initiales des Parties non visées à l'Annexe I (FCCC/SBI/2000/L.5). Les trois documents furent adoptés.

MECANISME FINANCIER: Le Président Ashe introduisit les conclusions préliminaires sur le rapport du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à la CdP (FCCC/SBI/2000/CRP.15). Il introduisit ensuite les conclusions préliminaires sur la conduite additionnelle du mécanisme financier (FCCC/SBI/2000/CRP.16/ Rev.1) et requit du Coprésident du groupe de contact sur le mécanisme financier,Groves, de fournir un rapport sur l'issue des discussions. Le Coprésident Groves déclara que concernant la question du financement des activités d'adaptation de l'Etape II, le G-77/ CHINE voulait que la décision de la CdP-4 (2/CP.4) fût affinée afin que les activités d'adaptation de l'Etape II puisse être basées sur les communications nationales ou des études approfondies sur la vulnérabilité. Il déclara que les Parties visées à l'Annexe II préféraient conserver l'essentiel de la decision issue de la CdP-4, avec une certaine flexibilité, afin de permettre aux petits Etats insulaires en développement (PEID) et aux PMA de recevoir un financement basé uniquement sur leur vulnérabilité. Aucun accord ne fut atteint sur le texte relatif aux délibérations au sein du groupe sur les effets adverses.

Les ETATS-UNIS et l'UE s'opposèrent à une proposition faite par l'ARGENTINE, pendant le SBI, d'enlever des crochets dans le texte sur les communications nationales que le groupe de contact avait laissé crocheté. Le G-77/CHINE, soutenu par l'ARGENTINE, l'AOSIS, l'ARABIE SAOUDITE et d'autres pays en développement, exprimèrent leur déception face à l'absence d'accord sur le mécanisme financier.

QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES: Concernant les options possibles en réponse au paiement tardif des contributions, le SBI approuva la proposition du Président Ashe de

renvoyer l'examen de ce sous-article au SB-14. Concernant le statut intérimaire des finances pour 2000, le SBI fut requis d'examiner un rapport de situation sur la réception des contributions des Parties arrêté au 31 octobre 2000 (FCCC/SBI/2000/INF.11). Les Parties prirent note du dernier état des contributions. Les décisions préliminaires à considérer par la CdP-6 furent finalisées au SB-13, Partie I (FCCC/CP/2000/1/Add.1). Concernant la mise en application de l'Accord de Siège, le Président Ashe nota que des questions avaient été soulevées quant à la dimension des bureaux et les difficultés d'obtention de visas relatifs au Secrétariat à Bonn. L'ALLEMAGNE déclara qu'elle avait accepté en date du 14 novembre d'offrir un hébergement conjoint aux Secrétariats de CCCC et de la Convention de Lutte Contre la Désertification dans l'ancien bâtiment du bureau des parlementaires. Il nota les efforts continus dans d'autres questions saillantes. Le SBI adopta les conclusions préliminaires notant ces déclarations, remerciant l'Allemagne pour son offre, et demandant au Secrétaire Exécutif d'évaluer les progrès aux prochaines sessions.

AUTRES QUESTIONS: Le SBI adopta également des conclusions sur le programme budgétaire pour 2002-2003, par lesquelles il accepte d'examiner cette question au SB-14 dans l'intention de recommander l'adoption d'un budget à la CdP-7. Concernant les Articles 7 et 8 du Protocole, le SBI s'accorda de soumettre les conclusions sur les lignes directrices pour adoption par la Cdp-6. Il adopta ensuite le rapport sur la seconde partie de sa treizième session.

REUNION CONJOINTE SBI/SBSTA

RENFORCEMENT DES CAPACITES: Le Président du SBI, Ashe, ouvrit la réunion conjointe et invita Jukka Uosukainen, avec lequel il avait coprésidé un groupe de contact sur le renforcement des capacités dans les pays en transition économique (PTE) et les pays en développement, de faire un rapport sur le travail du groupe.

Concernant le renforcement des capacités dans les PTE, le Coprésident Uosukainen déclara que le groupe s'était accordé sur le cadre établissant le champ d'application et les bases d'action dans les PTE, identifiant les priorités des PTE, et soulignant les responsabilités des PTE dans la mise en application du cadre et celles des Parties visées à l'Annexe II dans leur aide aux PTE.

Il déclara que le groupe avait accepté que le cadre devrait guider les activités de renforcement des capacités relatives à la mise en application de la CCCC. Il nota le caractère croisé des questions restantes relatives aux questions financières, soumises aux groupes travaillant sur le mécanisme financier, ainsi qu'à la mise en application des mesures d'adaptation et des programmes d'actions nationaux, actuellement considérées dans le cadre de l'Article 4.8 et 4.9. En réponse à une question posée par le G-77/CHINE sur la manière dont les questions financières seraient résolues, le Coprésident Ashe déclara que celles-ci seraient discutées par les ministres, la semaine prochaine. Les délégués se mirent d'accord pour soumettre les conclusions préliminaires du SBSTA/SBI sur le renforcement des capacités dans les PTE (FCCC/SB/2000/CRP.17) et dans les pays en développement (FCCC/SB/2000/CRP.16) à l'examen de la CdP.

RESPECT DES OBLIGATIONS: Neroni Slade, Coprésident du Groupe de Travail Conjoint sur le Respect des Obligations, présenta le rapport du groupe sur ses travaux durant le SB-13 Partie II (FCCC/SB/2000/CRP.15/Rev.1). Il déclara que les délégués s'étaient réunis dans des réunions formelles et informelles pendant la semaine précédente. Il souligna les efforts constructifs des délégations au cours des travaux du groupe. Il déclara que deux soumissions de Parties avaient été omises par inadvertance: l'option 1 des Principes devrait être remplacée par l'option 1 contenue dans le document FCCC/SB/2000/11; et la phrase ["Les procédures et mécanismes sur le respect des obligations opéreront sans porter atteinte à tout Processus Consultatif Multilatéral tel que référé dans l'Article 16."] devrait être ajoutée au paragraphe sur la Relation avec l'Article 16. Suite à une requête présentée par la NOUVELLE ZELANDE pour introduire une option supplémentaire aux clauses finales, le Coprésident Slade déclara que les Parties auront l'occasion de faire des commentaires sur le document. L'UE requit ensuite l'introduction de plusieurs crochets. Le rapport fut renvoyé à la CdP tel qu'amendé par le Coprésident Slade.

ACTIVITES DE MISE EN ŒUVRE CONJOINTE: Le Président du groupe de contact sur les Mécanismes, Chow, fit un rapport sur les consultations informelles qui ont abouti à un projet de décision. Le SBI/SBSTA se mit d'accord pour renvoyer les conclusions préliminaires proposées(FCCC/SB/2000/CRP.23), contenant un projet de décision, à l'examen de la CdP.

MECANISMES: Le président Chow présenta les conclusions préliminaires sur les mécanismes conformément aux Articles 6, 12 et 17 (contenus dans FCCC/SB/2000/CRP.19, CRP.20 and Add.1, CRP.21, and CRP.22). Il nota que du texte avait été omis par erreur, et qu'il serait inséré dans un document révisé à distribuer d'ici lundi.

Le G-77/CHINE réitéra ses positions fondamentales, incluant: le prompte commencement du MDP; le besoin de renforcement des capacités, en particulier au sein des PMA et des PIED; les questions de supplémentarité, lignes de base, additionnalité, contrôle, vérification et équité; financement de l'adaptation; traitement équitable du MDP; et le droit du pays en développement hôte d'être le seul juge de la contribution du projet au développement durable. Il déclara qu'un certain nombre de questions avait été omis dans le texte, y compris une définition de la supplémentarité. L'ARABIE SAOUDITE déclara qu'un texte sur la transférabilité et la fongibilité manquait. L'AUSTRALIE entreprit de fournir une proposition écrite concernant le texte manquant. Après avoir exprimé leur appréciation quant à la manière du Président Chow de mener les travaux, les délégués adoptèrent les conclusions préliminaires.

EFFETS ADVERSES: Le Coprésident du groupe de contact, Salamat, présenta les conclusions préliminaires sur la mise en application de l'Article 4.8 et 4.9 de la CCCC et les questions relatives à l'Article 3.14 du Protocole (FCCC/SB/2000/CRP.18). Mettant en relief le sens de coopération dans les discussions, il affirma qu'on n'était pas parvenu à un accord complet sur le texte. Il nota la suggestion du Président Pronk que toutes les questions du financement devraient être examinées par le groupe sur les questions financières.

Le G-77/CHINE souligna l'importance pour le Groupe de l'Article 4.8 et 4.9, et exprima sa préoccupation sur le fait que la question des ressources financières soit crochetée. Conjointement avec l'ARABIE SAOUDITE, la déléguée requit deux décisions séparées, une concernant l'Article 4.8 et 4.9, l'autre l'Article 3.14. L'UE, les ETATS-UNIS et le CANADA déclarèrent que les conclusions préliminaires ne sont d'aucun préjudice au fait qu'il n'y ait qu'une seule ou deux décisions. Soulignant leur vulnérabilité aux changements climatiques et aux mesures de réponse, les PMA exprimèrent leur préoccupation concernant la quantité de crochets dans le texte. La COLOMBIE, le CHILI, et le VENEZUELA

mirent l'accent sur la vulnérabilité de tous les pays en développement. Le Président Ashe clôtura la réunion conjointe du SBI/ SBSTA à 21h55.

SBSTA

LULUCF: A la suite de l'ouverture de la réunion par le Président Dovland, le Coprésident du groupe de contact de LULUCF, Thorgeirsson, introduisit la décision préliminaire à soumettre à la CdP (FCCC/SBSTA/2000/CRP.11), notant que le travail effectué sur le texte opérationnel a été guidé par des principes proposés par les Parties. Il présentant brièvement le résultat d'une session fournissant aussi bien des conseils techniques sur les puits d'absorption dans le cadre des mécanismes que des soumissions par les Parties. Il déclara que la session avait reflété aussi bien des préoccupations que de l'optimisme, y compris des solutions proposées concernant les problèmes des effets adverses environnementaux et sociaux, permanence et infiltration. Il mit l'accent sur le fait que les questions méthodologiques différaient selon le type de projet, et conclut qu'aucun consensus ne peut être trouvé sur ce sujet. Le SBSTA adopta les conclusions préliminaires.

ARTICLES 5, 7 & 8: Le Coprésident du groupe de contact, Paciornik, introduisit aussi bien les conclusions préliminaires du SBSTA recommandant l'adoption par la CdP/RdP-1 des lignes directrices dans le cadre de l'Article 5.1 (systèmes nationaux) (FCCC/SBSTA/2000/CRP.16), que les conclusions préliminaires du SBSTA sur les lignes directrices dans le cadre des Articles 5, 7 et 8 (FCCC/SBSTA/2000/ CRP.17). Il déclara que bien que ces lignes directrices contenaient encore du texte crocheté, des progrès étaient accomplis pour assurer la crédibilité du Protocole. Il expliqua que les questions non résolues étaient de nature soit technique soit politique, ou bien attendaient d'être résolues dans d'autres groupes. Il déclara qu'un corrigendum serait apporté à ce document au début de la semaine prochaine, concernant les omissions existantes. Le SBSTA adopta les deux conclusions préliminaires.

IMPACT DES PROJETS UNIQUES SUR LES EMISSIONS DURANT LA PERIODE D'ENGAGEMENT: Le Président Plougman rapporta que les consultations sur cette question avaient abouti à une décision préliminaire "quasiment approuvée" (FCCC/SBSTA/2000/CRP.13). Le SBSTA adopta ses conclusions préliminaires concernant cette question.

DEVELOPPEMENT ET TRANSFERT DES TECHNOLOGIES: Le Coprésident Afolabi rapporta, qu'en compagnie du Coprésident Cooper, il avait convenu six réunions de groupe de contact et plusieurs consultations informelles. Il nota que dans le texte, trois thèmes dans le cadre préliminaire pour promouvoir la mise en œuvre de l'Article 4.5 ont été approuvés: besoins technologiques et détermination des besoins, information technologique, et environnement capacitant- tandis que deux thèmes sur le renforcement des capacités et les mécanismes sur le transfert des technologies, sont restés entre crochets. Il déclara qu'on avait besoin de plus de temps pour consulter et réviser toutes les actions possibles. Soulignant l'importance de la mise en œuvre de l'Article 4.5, le G-77/CHINE exprima sa préoccupation concernant l'échec de certaines Parties à tenir leurs engagements, et mit l'accent sur le besoin de progresser dans les questions essentielles. Le SBSTA adopta ses conclusions préliminaires contenant le projet de décision et le projet de cadre annexé (FCCC/SBSTA/2000/CRP.15).

POLITIQUES ET MESURES (P&M): Le Coprésident Roméro introduisit les conclusions préliminaires (FCCC/SBSTA/2000/ CRP.14). Il nota l'accord sur la valeur des échanges d'expérience des P&M et des ateliers, et les désaccords quant aux progrès démontrables. Les délégués adoptèrent ces conclusions préliminaires.

AUTRES QUESTIONS: Les délégués adoptèrent également des conclusions préliminaires sur la coopération avec les organisations internationales concernées (FCCC/SBSTA/2000/CRP.12). En conclusion, le SBSTA adopta le rapport préliminaire sur ses travaux (FCCC/SBSTA/2000/CRP.12). Le Président Dovland clôtura la session à 23h15.

DANS LES COULOIRS

Les délégués entameront la dernière semaine à La Haye avec un nombre considérable de questions politiques et techniques en suspens. Se penchant sur les progrès accomplis durant les négociations informelles de la semaine précédente, certains observateurs notèrent un progrès certain dans le texte crocheté, en particulier, en ce qui concerne, les Articles 5, 7 et 8 du Protocole. En dépit de quelque progrès, la plupart des participants estimèrent que la charge de travail encore à accomplir n'a pas été suffisamment allégée pour préparer le chemin aux ministres et aux chefs de délégations afin qu'ils ne se concentrent que sur quelques décisions politiques clés, sans qu'ils soient embarrassés par des questions techniques.

En réexaminant l'état des négociations à l'aube de la dernière semaine, nombre de délégués de pays en développement exprimèrent leur frustration quant à ce qu'ils considèrent comme des tentatives de bloquer la progression sur les questions prioritaires pour le G-77/Chine - tel que le financement, le renforcement des capacités et le transfert des technologies. Ils sont intransigeants sur le fait que ces dernières doivent obtenir la "reconnaissance qu'elles méritent" dans tout accord conclu à la CdP-6. Des participants d'un grand nombre de pays développés ont également exprimés des préoccupations quant à ce que l'un d'eux décrivit comme des discussions avançant à "pas d'escargot". Une autre question en discussion parmi les délégués est le processus planifié par le Président de la CdP-6, Jan Pronk, pour la semaine finale. La proposition du Président Pronk d'examiner les questions restants en séparant les ministres en trois groupes de négociations a soulevé des préoccupations au sein du G-77/Chine. Cependant, quelques observateurs soulignèrent qu'il incombe au Président de la CdP-6 de diriger le processus de la manière qu'il estime la plus efficace. En dépit de certaines incertitudes sur la manière dont cela va se conclure, ils exprimèrent une confiance timide sur l'avenir.

A SUIVRE AUJOURD'HUI

PLENIERE DE LA CdP-6: On s'attend à ce que les Délégués auprès de la CdP-6 se rencontrent dans le Hall du Prince Willem Alexander à 10h00; une deuxième réunion est prévue à 15h00. Après présentations des questions organisationnelles et les rapports des organes subsidiaires, la Plénière devrait commencer par entendre des déclarations formelles présentées par les pays observateurs et les organisations non-gouvernementales.

Les négociations devraient vraisemblablement reprendre dans l'après-midi parallèlement à ces déclarations formelles. Pour de plus amples informations, consulter le tableau électronique.